



COMPTE RENDU

Réunion CD du Lundi 08 Janvier 2024

Bourse du Travail - Epinal

Présents : Yves Lallemand, Del Missier Sylvie, Fabienne Floquet, Lydie Bertrand, Virginie Vauthier, Vincent Ballongue, Daniel Lecoanet, Alexandre Nosal, Fabien Parisse, Johnny Richard, Christian Wenner.

Excusée : Lucie Lindner

Heure de début : 20h – **Heure de fin :** 22h00

Ordre du Jour :

1. Bilan des actions menées depuis la dernière réunion :
Téléthon - Fabienne
Convention salle 06 de la Maison des Associations
2. Activités à venir programmées
Compétition d'apnée - Fabienne
Partenariat avec la Maison de l'étudiant - Yves
Déplacement au salon de la plongée – Yves
Plongée sous glace – Christian
Descente du Rhône à la nage – Daniel
Actions avec le lycée (conférence, fosse de Dijon) – Yves
Action avec le centre de loisirs de Chavelot – Yves
Stage formation Initiateur Hockey les 3 et 4 février à Nancy et le 31 mars à Vittel
Formation Initiale TIV les 16 et 17 mars à Epinal
3. Budget prévisionnel 2024
Objectifs du CPSE
Vote des objectifs du CPSE
Présentation du budget prévisionnel
Vote du budget prévisionnel
4. Préparation de la prochaine AGO
5. Questions diverses

1 - Bilan des actions menées depuis la dernière réunion

- **Participation au Téléthon**

6 apnéistes et 2 nageurs avec palmes, étaient présents à Nancy les 9 et 10 décembre derniers dans le cadre du Téléthon afin d'effectuer des séries de relais sur 25 mètres en apnée.

Le club a participé à trois créneaux entre 19h et 20h – 1h et 2h et de 3h à 4h du matin dans une ambiance festive et décontractée, ce qui n'a pas empêché la réalisation de bons scores.

Les 38 équipes présentes ont cumulées une distance parcourue sous l'eau de 15 km, ce qui a permis de récolter 9 000.00 € pour le Téléthon.

Un article à paraître sur le site, relatant cette aventure humaine est en cours de rédaction par Fabienne.

Remarque de Yves : penser à annoncer la Compétition d'Apnée du 20 Janvier prochain sur le site et faire apparaître l'affiche. (Christian a mis l'affiche ainsi que le lien pour s'inscrire en ligne aux différentes épreuves sur le site mardi 09/01).

- **Convention salle 06 à la Maison des Associations**

La convention nous permettant l'accès à la salle 6 de la maison des Associations chaque mardi soir de 19h à 22h de janvier à juin 2024 a été signée par le Club et la Mairie d'Épinal.

A noter une nouveauté à partir du 1^{er} janvier 2024, une taxe sera facturée au club afin de participer aux frais de chauffage et d'électricité. Les modalités restent à définir.

D'autre part Yves a fait une demande écrite au maire d'Épinal afin de disposer d'une salle à l'année. Il est dans l'attente d'une réponse. La décision de prendre cette salle sera prise par le comité directeur en fonction des conditions et des coûts.

2 - Activités programmées sur 2024

- **Compétition d'Apnée – Samedi 20 Janvier**

Le montant de l'inscription est fixé à 30.00 €

A l'heure actuelle 40 participants sont inscrits, dont une benjamine de 15 ans à qui les organisateurs ont décidé d'offrir le coût de son inscription au regard de son jeune âge et ainsi encourager les plus jeunes à participer à des compétitions.

Les organisateurs proposent également que les athlètes du club qui souhaitent s'inscrire à la compétition ne règlent pas non plus de droit de participation.

Décision soumise en vote du Comité : 8 voix pour
1 abstention - Virginie
2 ne votent pas – Fabienne et Lydie (parties prenantes)

Éric Marchal, du club de Nancy et membre de l'équipe de France en 2018 et 2019 sera également présent - ses meilleures performances sont de 9'01 en apnée statique aux championnats d'Europe à Istanbul en 2019 et 178 m en apnée dynamique bi palme au championnat de France en 2019.

Les juges et les apnéistes de sécurité devraient être suffisants pour assurer le bon déroulement de cette manifestation malgré les difficultés pour les réunir.

Il est prévu une intervention des jeunes de la section apnée enfant ainsi qu'une démonstration de natation synchronisée en fin de compétition.

Le CODEP a accordé une subvention de 250.00 € qui sera utilisé pour l'achat des médailles.

Le Conseil Départemental offre des lots, sacs en tissu et goodies.

Le Club offrira également des gobelets du CPSE à l'équipe des encadrants et aux participants.

Et si nécessaire des lots complémentaires seront achetés à Décathlon.

Une info de Yves : le Département peut subventionner les compétitions sportives si celles sont déclarées au minimum 5 mois à l'avance.

En ce qui concerne l'intendance, le repas de midi sera proposé sous forme de buffet, les membres du club seront sollicités pour préparer des salades, des quiches ou des gâteaux.

Pour ceux qui souhaitent prendre part au repas proposé le soir une participation de 15.00 € sera demandée afin de faire appel aux services d'un traiteur. Il y a une dizaine d'inscrits pour le moment.

La remise des médailles se fera à l'issue de la compétition, de préférence à la salle de la Beaudenotte qui n'est pas encore réservée ou à défaut à la cafétéria.

Yves demande que l'on soit vigilant sur les modalités de remboursement des juges et apnéistes de sécurité venant de l'extérieur, défiscalisation ou remboursement intégral des frais, car cela n'aura pas le même impact sur le bilan financier de la compétition. Pour mémoire, la compétition d'apnée organisée l'an dernier s'est clôturée avec un bilan déficitaire de 200.00 € suite à la demande de remboursement de frais par certains juges. Pour 2024, il est prévu au budget prévisionnel une somme de 300.00 € qui sera utilisée uniquement en cas de besoin.

L'organisation de cette compétition est couverte par l'assurance Responsabilité Civile du Club.

- **Partenariat avec la Maison de l'Etudiant**

Suite aux 12 baptêmes de plongées réalisés avec les étudiants une facture de 120.00 € a été envoyée à la Maison de l'Etudiant.

Une nouvelle action est également prévue le Jeudi 11 Avril matin dans le cadre des « Douze Heures de l'Etudiant ».

- **Salon de la Plongée**

Un groupe de 4 plongeurs partira en exploration au Salon de la Plongée Dimanche 14 Janvier.

Ils s'y rendront en train, le départ est fixé à 6h21 dimanche matin.

En ce qui concerne les billets d'entrée au salon, 1 seule entrée à 14.00 € reste à financer puisque le club a bénéficié de deux entrées gratuites et Yves en détient une également avec l'ONG Plongeurs du Monde.

- **Plongée sous glace**

Christian annonce qu'un groupe de 5 participants se rendra au Lac de Lamoura dans le Jura (1156 mètres d'altitude) le Dimanche 28 Janvier afin d'effectuer une plongée sous glace, un rêve pour certains, une expérience pour d'autres.

Tout cela sous réserve que le lac soit suffisamment gelé, mais pas d'inquiétudes pour le moment, les conditions ont l'air d'être réunies pour que tout soit optimal, il y fait actuellement -8°C.

Activité proposée et encadrée par le Club de Plongée de Saint-Claude.

- **Descente du Rhône**

Daniel fait un point sur la sortie et nous informe que Dimanche 21 Janvier un groupe d'une dizaine de membres du club, plongeurs, nageurs et apnéistes confondus participera à la descente du Rhône à la nage sur 8 km. Tous se sont procurés des supports et organisés pour réserver une chambre d'hôtel.

- **Actions avec le Lycée Mendès-France**

Dans le cadre de notre partenariat avec le Lycée Mendès-France, une sortie à la fosse de Dijon est organisée le Mardi 02 avril 2024.

Cette action s'inscrivant dans le projet de développement d'une section jeune, elle entrera dans le cadre de la subvention accordée au CPSE par l'agence nationale du sport (2200.00 €).

Etant pilotée par le CPSE, cette sortie sera ouverte à tous les adhérents du club qui souhaitent y participer sans frais à débours - hors repas de midi. Virginie est chargée de diffuser un message annonçant cette sortie à l'ensemble des licenciés du club.

D'autre part, Dominique Jacobberger a sollicité Yves pour organiser une conférence le 21 mars 2024, dans les locaux du lycée, afin de présenter 3 métiers différents liés à la plongée.

Cette présentation s'adressera à tous les élèves, de la classe de seconde à la terminale.

Trois thèmes ont été retenus : Pompier, Scaphandrier, Moniteur de plongée loisirs.

Sylvie demande si le fait de proposer cette activité aux élèves de Mendès-France depuis maintenant trois ans a permis de rajeunir les effectifs du club et a eu des retombées quant aux inscriptions sur les années suivantes. Yves répond que non, puisque le public concerné quitte souvent Épinal pour la suite de ses études, mais que cette politique de rajeunissement s'inscrit plutôt dans la politique globale de la Fédération. Il n'est pas improbable que ces jeunes ayant découvert la plongée adolescent y reviennent un peu plus tard. D'autre part, ce partenariat permet d'obtenir des subventions et de financer l'achat de matériel. Au final, ce sont tous les adhérents du CPSE qui bénéficient de ce partenariat qui contribue à maintenir des tarifs attractifs.

- **Actions avec le Centre de Loisirs de Chavelot**

Yves a été contacté par le centre de loisirs de Chavelot (sur une information de Luc Vexlard, ancien président) afin d'organiser une séance de baptêmes de plongée le Vendredi après-midi 8 Mars pour une douzaine d'adolescents.

Chaque baptême sera facturé 10.00 €.

Pour cet été, le centre de loisirs est intéressé pour des séances de découverte de l'apnée ou de la nage avec palmes à la gravière de Chavelot. Seule contrainte, ces activités sont à organiser et à encadrer en journée, durant les horaires d'accueil des enfants au centre de loisirs.

- **Stage Initiateur Hockey**

Un Stage Initiateur Hockey est programmé sur les mois de Février et Mars prochains.

Celui-ci se déroulera sur trois jours :

les Samedi 3 et Dimanche 4 Février à Nancy – partie théorique

et le Dimanche 31 Mars au CPO de Vittel – partie pratique / RIFA Hockey / Examen sur la réglementation.

Les frais d'inscription seront pris en charge par le Club.

Le nombre de participants est fixé à 8 maximum.

En cas d'inscription, il est impératif d'être présents les trois jours.

Virginie est chargée d'envoyer un message à tous les adhérents et de noter les inscriptions.

- **Formation Initiale TIV**

Dans un souci d'étoffer le nombre de Techniciens d'Inspection Visuelle déjà présents au club, une formation initiale TIV est prévue les samedi 16 et dimanche 17 Mars prochains. Cette formation se déroulera à La Bourse du Travail à Epinal et sera assurée par Gérard Cuny. Il n'est pas nécessaire d'être plongeur pour suivre la formation, toutes les candidatures et bonnes volontés seront les bienvenues. Les frais d'inscription seront pris en charge par le club.

Virginie est chargée de diffuser l'information aux membres du club.

3 - Budget prévisionnel 2024

Yves rappelle que la validation du budget prévisionnel par le comité directeur est un acte important. En effet, ce budget traduit concrètement les objectifs du club pour l'année à venir.

Yves soumet quatre priorités au comité directeur :

- 1- Maintenir une grille tarifaire attractive pour faciliter l'accès au CPSE de tous les publics ;
- 2- Continuer à favoriser l'accès des jeunes ;
- 3- Développer et favoriser le bénévolat ;
- 4- Développer la féminisation.

Le budget prévisionnel est à joindre aux demandes de subvention et doit montrer sa cohérence avec ce qui est demandé.

Pour mémoire :

La Ville d'Épinal verse, si elle est demandée, une subvention de fonctionnement ;

Le département peut financer l'achat de matériel à hauteur de 50 % des dépenses engagées et éventuellement des compétitions si elles sont déclarées plus de 5 mois à l'avance ;

Le FDVA, géré par la Préfecture, peut subventionner des projets innovants notamment liés aux jeunes (actions avec la Maison de l'étudiant et le centre de loisirs de Chavelot par exemple).

L'ANS, qui délègue sa mission au comité régional de la FFESSM, peut participer, entre autres choses, au financement d'actions organisées avec les scolaires

Approbation des objectifs du CPSE par le CD à l'unanimité

Yves et Sylvie présentent au comité directeur le budget prévisionnel qu'ils ont préparé pour 2024, établi sur une base de 140 adhérents dont 20 élèves de Pierre Mendès France, 20 jeunes au tarif étudiant, 25 encadrants (plongée, apnée et nap).

Approbation du budget prévisionnel par le CD à l'unanimité

4 - Préparation de la prochaine AGO

Lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des élections seront organisées afin de renouveler les membres du Comité Directeur.

En fonction de la date fixée un rétro planning sera à établir afin de fixer les dates d'envoi de l'appel à candidature et des convocations.

La date de l'Assemblée Générale Ordinaire est fixée au Vendredi 29 Mars 2024 à partir de 20h sous réserve de disponibilité d'une salle pour nous accueillir.

Virginie est chargée de contacter le Centre Léo Lagrange afin de savoir si nous pouvons disposer de leur amphithéâtre.

Pour info hors PV : après différentes prises de contact, l'AGO aura finalement lieu le jeudi 21 mars à l'Espace Cours à Epinal de 20h00 à 22h30.

5 - Questions diverses

Virginie demande pour quelle date doivent être remplies et transmises les déclarations de frais des bénévoles, car tous les bénévoles qui ont engagés des frais au profit du club peuvent en défiscaliser une partie. Yves répond qu'un message reprenant les modalités pour bénéficier de cette défiscalisation sera prochainement rédigé et transmis aux adhérents concernés.

Suite à une demande, Virginie souhaite savoir à partir de quelle période le tarif fin de saison s'appliquera.

Réponse de Yves : comme l'année dernière, a priori, à partir du 1^{er} Mai (décision du CD à venir).

Daniel déplore que la NAP ne soit pas mise en avant dans le tableau d'affichage du CPSE présent à l'entrée de la piscine. Yves se charge d'afficher des informations relatives à la nage avec palmes.

Yves demande à Fabienne si la Commission Photo a été sollicitée par les organisateurs de la compétition d'apnée pour effectuer des clichés sous l'eau.

Réponse de Fabienne : Non, la Commission Photo n'a pas été contactée, mais Christian s'est proposé pour effectuer des clichés en surface.

Yves se chargera d'envoyer un message à Alain.

Yves signale également avoir reçu, courant novembre, un courrier de résiliation de la garantie dirigeant de la part de Lafont Assurance. Ce contrat était proposé par le groupe AXA qui se désengage. Générali propose un nouveau contrat avec des garanties étendues pour les dirigeants et une cotisation revue à la hausse, environ 300.00 € à l'année contre 135.00 € pour AXA.

Virginie est chargée de contacter le cabinet Lafont pour se renseigner sur le contenu de ce nouveau contrat et les conditions soumises.

Fabienne annonce qu'elle a pour projet d'organiser une sortie à Némou au profit des apnéistes.

Yves lui demande de tenir informée la Commission Plongée car des plongeurs pourraient être également intéressés et se greffer à cette sortie.

Virginie demande si elle prévoit l'organisation d'une ou deux soirées galettes.

Fabienne signale que les apnéistes qui seront en phase finale de préparation pour leur compétition ne souhaiteront certainement pas écourter leur dernière séance d'entraînement.

Il est donc décidé d'organiser une seule soirée galette le mardi 16 janvier.

Virginie est chargée d'envoyer un message aux adhérents afin de leur annoncer l'évènement et de prévenir le directeur de la piscine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

La date de la prochaine réunion du Comité Directeur est fixée au Lundi 19 Février 2024 à 20heures-Salle « bourse du travail ».

Le Président
Yves Lallemand

La Vice-Présidente
Fabienne Floquet

La Trésorière
Sylvie Del Missier

La Secrétaire
Virginie Vauthier

